

## TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE JC DERET 2023

Annexe CM 17\_10\_22 - 2022-90

	RESIDENTS DE ST GERVAIS				EXTERIEURS A ST GERVAIS	
	PARTICULIERS		AUTRES		ASSOCIATIONS ET AUTRES STRUCTURES	
<u>DESIGNATION</u>	du 1er octobre au 30 avril	du 1er mai au 30 septembre	du 1er octobre au 30 avril	du 1er mai au 30 septembre	du 1er octobre au 30 avril	du 1er mai au 30 septembre
Grande salle	460,00 €	286,00 €	295,00 €	180,00 €	505,00 €	308,00 €
Salle à manger +office	207,00 €	155,00 €	150,00 €	112,00 €	229,00 €	184,00 €
Salle exposition	33,00 €	22,00 €	21,00 €	16,00 €	28,00 €	22,00 €
TOTALITE DES SALLES	<b>700,00 €</b>	<b>463,00 €</b>	<b>466,00 €</b>	<b>308,00 €</b>	<b>762,00 €</b>	<b>514,00 €</b>
	Les tarifs ci-dessus sont réservés aux <b><u>seuls habitants ou associations de Saint Gervais la Forêt</u></b> qui ne peuvent évidemment en faire bénéficier des tiers extérieurs à la commune				<b>Pas de location aux particuliers hors commune</b>	
	<p style="color: red; margin: 0;"><b>Les associations communales bénéficient de 2 gratuités par an dont 1 gratuité pour l'assemblée générale</b></p> <p style="margin: 0;">Les troupes amateurs (théâtre ou autres) se voient appliquer le tarif "autres" de "résidents de St-Gervais".</p> <p style="margin: 0;">1 gratuité par an est accordée aux collectivités territoriales ou établissements publics pour une location hors week-end et vendredi</p>					
La location de la grande salle et de l'office entraîne obligatoirement la location de la salle à manger						
<p>Si location plusieurs jours consécutifs, le premier jour est à 100%, et une réduction de 75% est appliquée sur les jours suivants, dans la limite de 4 jours de location.</p> <p style="margin-left: 40px;">Une location en semaine s'arrête le vendredi midi.</p>						